

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 »
Etranger	14 »
Réclames	20 »
Mortuaires	16 »

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8. Compte de chèques post. Il C 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux Il C 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

Levain de doute

Il nous est arrivé hier, par le canal des agences télégraphiques, une bien curieuse nouvelle de l'Allemagne qui demanderait confirmation.

Dans un grand discours électoral, M. Wirth, un des hommes politiques les plus éminents et les plus écoutés du Centre catholique, aurait fait une charge à fond contre le système, qui prévaut actuellement dans le Reich, et qui fait une part extrêmement importante aux organisations économiques dans les rouages de l'Etat.

Ce système se serait révélé désastreux, et M. Wirth aurait préconisé le retour à une politique sagement et prudemment étatiste.

Nous employons à dessein le conditionnel, ne voulant pas prendre à notre charge une information de cette envergure sans un contrôle sévère et sans avoir, sous les yeux, un compte-rendu exact des paroles prononcées.

M. Wirth vise-t-il des corporations sérieusement établies entre patrons et ouvriers ?

Ou bien sa bruyante philippique veut-elle atteindre des syndicats soi-disant économiques, mais qui ne sont, en réalité, que des agences politiques de première main ?

Les polémiques, que ce discours ne manquera pas de soulever, nous fixeront ces jours prochains, à n'en pas douter.

S'il s'agit des corporations, l'Allemagne connaîtrait au vingtième siècle les difficultés de la France à la fin du dix-huitième et dont les Révolutionnaires surent admirablement profiter.

Mais cela nous étonnerait beaucoup. S'il s'agit des syndicats à tendances politiques avérées, la sortie de M. Wirth nous surprendrait moins.

Cependant, nous ne pouvons omettre de relever que le ministre aurait ajouté cette indication que le système actuel « serait presque entièrement au service des intérêts économiques ».

Nous serions ainsi très loin des principes d'idéal et de généralisation qui doivent être à la base de tout gouvernement. Le sabbat actuel des socialistes révolutionnaires va contre la nature des choses et contre le bon sens des hommes.

Tout en voulant bien admettre qu'il est plus facile, à certains moments, de faire des fous que des sages, la société doit se défendre contre une guerre de classes, dans un pays démocratique comme le nôtre, qui atteint les dernières limites de la violence.

C'est alors que le projet de ressusciter les jurandes ou les anciennes corporations des métiers a vu le jour.

C'était la terre promise. Nous devons tous y entrer. M. Wirth jeterait-il aujourd'hui un petit levain de doute dans nos âmes confiantes ?

Puis, par la force même des choses, il nous paraît impossible qu'un homme d'Etat catholique fasse figurer sans aucune réserve ni atténuation l'étatisme dans son programme politique électoral. On a beau vivre en Allemagne, le marxisme est une doctrine qui n'a pas de frontières géographiques.

Mais insuffisamment informés, nous nous garderons de prêter à un chef de tout repos des tendances qui sont peut-être à l'antipode de ses intentions.

M. Wirth a peut-être envisagé une

sorte de décentralisation libératrice qui, tout en écartant les organisations purement économiques, permettrait à l'Etat d'exercer son pouvoir sans en abuser.

Ce serait évidemment encore de l'étatisme, mais sans les inconvénients. Nous n'affirmons rien ; nous restons dans le domaine des suppositions. Il rentre en tout cas dans le rôle des gouvernements de chercher à concilier les contraires et à résoudre les oppositions en harmonies.

Nous nous arrêtons. Nous avons à peine effleuré notre sujet, ayant le sentiment que des discours de cette portée appellent des explications qui, du reste, viendront.

Il est une constatation, c'est que la vieille morale de l'intérêt pur, la morale d'Epicure, dans les principes de gouvernement a fait son temps.

En dépit d'Horace, nous ne voulons plus être baptisé *Epicuri de grege porcos*.

C'est peut-être tout simplement ce que M. Wirth a voulu dire.

Ch. Saint-Maurice.

Mes constatations sur la Musique en Valais

Fanfares et chorales - L'enseignement rationnel - Anecdotes Le rôle de l'Etat

Pour ceux qui n'ont pas suivi attentivement mes articles ni vu le fond de la question, je dois les résumer ici en quelques mots.

J'ai d'abord constaté l'infériorité musicale incontestable de notre canton et j'en ai démontré les causes. Avant toutes celles-ci, le manque presque total d'enseignement sérieux du chant dans les écoles primaires. Ensuite, la politique, synonyme du manque d'union, et les fanfares.

Si j'ai attaqué ces dernières, c'est surtout parce qu'elles entravent le progrès du chant et, en second lieu, à cause de leur triste répertoire musical.

La culture de la voix, de ce merveilleux instrument que Dieu nous a donné doit être à tout prix au premier plan. Le jour où le chant sera enseigné sérieusement (pas à coups de trique !) où la jeunesse sera sous l'enchantement du beau, du vrai chant populaire et des merveilles vocales des grands maîtres, il y aura beaucoup de bonnes chorales et peu de mauvaises fanfares, beaucoup de gagnés et bien peu de perdus.

Le plaisir doit être sain. Voyons ! Si le public aime tant les productions des fanfares, pourquoi les couvre-t-il de son chahut infernal dans les Festivals ? Il est vrai que le chambard est quelquefois préférable, car au moins, au point de vue musical, il ne commet pas d'attention contre l'art. Il arrive qu'une société assassine une œuvre pendant que le chambard se contente de l'exécuter.

L'enseignement rationnel et sérieux du chant dans les écoles primaires s'impose absolument. Un peuple qui ne chante pas (je dis chante et non pas gueule), n'est pas musical. Le chant est le moyen le plus naturel, le plus à la portée de tous pour cultiver la belle, la vraie, la divine musique. Par la culture intensive du chant, on arrivera chez nous à former des chorales qui peu à peu seraient capables de bien exécuter des chefs-d'œuvre de maîtres. C'est un résultat auquel nos fanfares n'arriveront pas, d'autant plus qu'il n'existe pas de chefs-d'œuvre pour fanfare.

Les chefs-d'œuvre transcrits perdent leur finesse et la plus grande partie de leur valeur intrinsèque. Même le mouvement doit être considérablement ralenti pour en rendre l'exécution très louable de la part de certains directeurs de fanfares quand ils choisissent des ouvertures ou des symphonies de Mozart ou de Beethoven, mais s'ils entendaient exécuter ces œuvres comme elles ont été écrites et comme elles doivent l'être par un bel orchestre, ils ver-

raient la différence et s'ils ont une conscience artistique, ils y renonceraient plutôt que de commettre un sacrilège.

Qu'on pense seulement à la fluidité, à la finesse adorables des ouvertures de la Flûte enchantée, des «Noces de Figaro», de Mozart !

Si quelqu'un ose prétendre qu'un piston, même joué par le meilleur professionnel peut être l'égal d'un violon, qu'il aille en Afrique voir la différence qu'il y a entre un hyppopotame et une gazelle.

Blague à part, il faut le chant, le chant dès la plus tendre enfance, le chant pendant l'adolescence, le chant toujours, mais naturellement le chant bien compris, bien senti, préparé par le solfège, les vocalises et affiné par un choix judicieux de belles compositions. Sa base doit être le chant populaire, je le dis encore une fois, car c'est du vrai chant populaire, que la destinée musicale d'un pays dépend.

« Ah ! qu'il fait bon, qu'il fait bon chez nous ! » Tout le monde connaît cette chanson. Elle s'applique très bien à notre pays valaisan quant aux merveilles de la nature mais non quand on considère la drôle, la triste mentalité de certains de nos compatriotes. Je veux en citer quelques exemples.

Georges Haenni a eu la très heureuse idée de créer une chorale des instituteurs. Cela m'a profondément réjoui et, avec mon emballage chronique, je m'en promettais des merveilles. Cette chorale est tombée, hélas ! dans le néant. Beaucoup de ses membres s'en désintéressaient et les répétitions n'ont plus été possibles. Mais, et c'est ceci qui est raide, il paraît qu'il y a des députés au Grand Conseil qui ne la voyaient pas d'un œil favorable et même qu'ils ont émis des critiques au sujet de l'après-midi de congé, tous les quinze jours, pour les instituteurs. Ces informations sont-elles exactes ou non ?

— Georges Haenni, ne voudriez-vous pas essayer encore une fois avec un chœur mixte d'instituteurs et d'institutrices en donnant les répétitions un jeudi ? Dans mon district je vous donnerais volontiers un coup de main.

D'autre part, j'ai appris que des instituteurs, dont je me garderai bien de dire les noms ont reçu un blâme parce qu'ils faisaient faire trop de chant à leurs élèves et aussi, chose inouïe, parce qu'ils donnaient aux enfants des leçons de chant, et cela gratuitement, en dehors des heures d'école.

Chez nous, on connaît surtout la valeur du bétail, du fromage, des produits du sol et aussi celle du fumier. Quant aux arts, bernique ! Une belle toile est taxée à peu près d'après une gravure d'Epinal. Une œuvre sculpturale d'après le temps que l'artiste a mis pour l'achever (pas à cent sous l'heure en tout cas). Une composition musicale on l'estime à tant la page... de copie. Quant aux œuvres littéraires, — j'en ai reçu une bien belle d'un de mes contradicteurs R. J., — qui est-ce qui les soutient, qui est-ce que les comprend ? Hélas, purée sur toute la ligne ! Malgré cela, il n'y en a point comme nous ! Un cas typique : Une dame se rend avec sa fillette chez un artiste peintre, elle lui demande à combien reviendraient deux portraits, 500 fr. chacun.

Alors, la dame : c'est trop cher, mais écoutez : faites seulement un tableau et je prendrai ma fillette sur mes genoux !

Et ce n'est pas de la blague, n'est-ce pas Madame ? Je citerai d'autres exemples, si on m'y force, en nommant des noms de personnes qui de par leurs positions et fonctions devraient donner l'exemple et l'émulation. Je prévois que je deviendrai toujours de plus en plus explicite et dur vis-à-vis de tous les abus, de toutes les injustices, surtout quand je sais que l'incompréhension ne pouvant, chez certaines personnes, pas être mise en cause, il ne peut s'agir que de mauvaises foi.

Il y a des communes, qui n'accordent aucun subside à leur chorale d'église malgré le dévouement dont ses membres font preuve pendant toute l'année. Ici la politique joue aussi un rôle, mais qui n'est pas très édifiant.

Il y a des sociétés qui donnent des traitements absolument honteux à des professionnels valaisans (il ne s'agit pas de moi), et qui donnaient facilement le double, et le triple, voire le quadruple à un professionnel d'un autre canton.

Encore un cas très typique : Une société de fanfare a payé récemment à son directeur, un Valaisan, professionnel, qui habite

le canton de Vaud, pour deux répétitions et un concert vingt-cinq francs, et pourtant on savait que ce directeur talentueux, que j'estime beaucoup, avait pour plus de 24 francs de déplacement ! Au même une chorale lui a donné 80 fr. pour 60 répétitions. Vive la compréhension musicale en Valais !

Pour le prochain concours de chant à Sierre, j'aimerais inviter le comité de la Fédération des chanteurs valaisans à disqualifier inexorablement toute société qui se présenterait avec des forces étrangères.

Plusieurs de nos carillons d'église sont infects. Ils sont plutôt un blasphème à l'égard des offices divins et pourtant avec quatre, cinq cloches accordées convenablement on pourrait faire quelque chose de bien. J'aurai une fois l'occasion de raconter une édifiante histoire de carillons dans le Bas-Valais.

Pour finir : Resterai-je toujours seul dans la lutte que j'ai entreprise ? J'ai eu des contradicteurs au nombre de quatre. Deux m'ont indiqué leurs noms ; les deux autres n'ont pas eu ce courage et cette loyauté. De ces quatre, trois ont souhaité que ma campagne réussisse. Ils la trouvent excellente. Un d'eux écrivait qu'un seul homme ne pourrait rien changer à l'état de choses actuel dans notre pays. En tout cas, le chef du Département de l'Instruction le pourrait. Il n'a qu'à le vouloir, et il aurait la collaboration enthousiaste des meilleurs du pays.

Cela n'ira pas tout seul, évidemment, ni rapidement car il faudra que des générations d'artistes fraternisent étroitement et joyeusement avec le peuple avant que le but rêvé soit atteint. J'ai entendu beaucoup de belles paroles ; j'attends les actes qui seuls pourraient déclencher la marche d'un progrès musical. Une fois le but atteint, notre peuple tout entier pourra jouir des bienfaits que la vraie musique vocale peut répandre.

« Il faut, disait Ibsen, pour pénétrer dans l'art, autre chose et plus qu'un génie naturel : des passions, des douleurs qui remplissent la vie et lui donnent un sens. Sinon, l'on ne crée pas, on écrit des livres ».

Et Romain Rolland : « Tant qu'il ne s'agira pour vous que d'intérêts matériels, vous ne m'intéressez pas. Le jour où vous marcherez pour une foi, alors je serai des vôtres. Autrement, qu'ai-je à faire entre deux ventres ? Je suis artiste, j'ai le devoir de défendre l'art, je ne dois pas l'enrôler au service d'un parti. Je sais que, dans ces derniers temps, des écrivains ambitieux, poussés par un désir de popularité malsaine, ont donné le mauvais exemple. Il ne me semble pas qu'ils aient beaucoup servi la cause qu'ils défendaient ainsi ; mais ils ont trahi l'art. Sauver la lumière de l'intelligence, c'est notre rôle, à nous. Nous ne devons pas la troubler dans vos luttes aveugles. Qui tiendra la lumière, si nous la laissons tomber ? Vous serez bien aises de la retrouver intacte après la bataille. Il faut qu'il y ait toujours des travailleurs occupés à entretenir le feu de la machine, tandis qu'on se bat sur le pont du navire. Tout comprendre, ne rien haïr. L'artiste est la boussole qui, pendant la tempête, marque toujours le Nord ».

Il faut donc aller de l'avant avec de l'énergie, de l'enthousiasme et beaucoup d'amour, mais cela ne sera possible qu'après un premier pas net, décisif et précis. Et ce premier pas ne peut être fait que par l'Etat.

Arthur Parchet.

AU TRIBUNAL FEDERAL

Auto et char de foin

(De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral)

Lausanne, 29 juillet.

Il règne aujourd'hui quelque incertitude quant à la manière dont il y a lieu de se comporter en rue pour observer les règles de la circulation. Aussi les jugements du Tribunal fédéral en la matière sont-ils les bienvenus. Et cependant, même au Tribunal fédéral, les avis sont souvent partagés, relativement à la solution à donner, et les arrêts sont maintes fois rendus à une faible majorité. Aujourd'hui, on donne en effet libre cours, dans le domaine de la circulation, à une fantaisie sans égale, de sorte qu'il est réellement

difficile, en jugeant les divers cas, de s'en tenir à des règles qui valent en toutes circonstances. Il existe bien un concordat du 7 avril 1914, concernant la circulation des véhicules à moteur et des cycles, mais, vu les progrès de la technique, il est déjà, sur certains points, quelque peu suranné. Ce qui prouve à quel point l'opportunité de telle de ses dispositions peut être contestée, c'est le fait qu'un tribunal cantonal a pu récemment déclarer qu'un automobiliste était responsable d'un accident parce qu'il s'était conformé à une disposition du concordat dont on a dû s'écarter depuis longtemps dans la pratique journalière, disait le tribunal. Ceci ne devrait guère être possible. Aussi longtemps qu'une loi est en vigueur, le fait de s'y tenir ne peut en aucun cas être considéré comme une faute.

D'après le concordat ci-dessus mentionné, le conducteur d'un véhicule à moteur doit être constamment maître de sa vitesse. Conformément à l'article 34, il doit ralentir sa marche ou, suivant les circonstances, s'arrêter tout à fait, si son véhicule peut apporter une entrave à la circulation ou provoquer un accident. Il en est de même si un cheval monté ou une bête de trait, ou un troupeau prend peur devant le véhicule.

Dans un accident dont il a été récemment question au Tribunal fédéral, le conducteur d'une automobile ne s'était pas conformé au concordat en ce sens qu'il circulait à la vitesse de 35 km. à l'heure, au lieu des 25 km. prévus, lorsqu'il croisa, dans les environs de Payerne, un char de foin. Le signal d'avertissement donné par l'automobiliste fut perçu à temps et le char de foin obliqua à droite. Le paysan qui conduisait les chevaux cria : « Attention ! Une auto ! » et le domestique, qui marchait à côté de l'attelage, transmit cette mise en garde dont le résultat fut fatal. En effet, un fils du paysan, un enfant de 5 ans qui, avec deux autres, et à l'insu du père, marchait derrière le char, fit un brusque écart et vint tomber sous les roues de l'auto. Il fut tué sur le coup.

La responsabilité de l'automobiliste était-elle engagée ? Le Tribunal cantonal vaudois avait répondu négativement. Non seulement, l'automobiliste n'avait, disait-il, commis aucune imprudence, mais même s'il y avait eu faute de sa part, il manquerait encore le lien de causalité nécessaire pour qu'il y ait responsabilité : la relation de cause à effet entre la vitesse pratiquée par l'automobiliste — supérieure à celle qu'exige le concordat — et l'accident qui, aux dires des experts, aurait pu se produire même si l'on s'en était tenu aux 25 km. à l'heure. La faute principale, concluait le tribunal de première instance, incombait au père, qui aurait dû surveiller ses enfants, ce qu'il avait négligé de faire. (Des juges de première instance estimaient qu'il eût mieux valu, selon ce qu'ils ont appelé une « bonne » coutume de la campagne, installer les enfants sur le char de foin. Ils oublièrent les dangers de cette coutume et les innombrables chutes qui en sont résultées.)

La majorité du Tribunal fédéral a apprécié différemment le cas. Il est évident tout d'abord, qu'on ne peut parler de la responsabilité d'un enfant de cinq ans, incapable de discernement. Mais on peut se demander s'il y a vraiment lieu de dire, avec le recourant, que le père a manqué à son devoir de surveillance. D'après l'article 55, comme d'après l'article 101 du Code des obligations, le maître répond, au reste aussi, des négligences de ses domestiques. En somme, le père a bien quelque responsabilité dans l'accident, bien qu'il ne faille pas pousser trop loin la notion du devoir de surveillance : les conditions de vie à la campagne sont telles que les parents ne peuvent avoir constamment leurs enfants sous les yeux. La Ire Section civile n'a en tout cas pu faire sien l'avis du Tribunal cantonal, qui avait jugé trop sévèrement le père et avait exclu toute négligence de l'automobiliste. Si l'on ne peut dire que celui-ci ait commis une faute grave et croisé étourdiment un char de foin qui lui masquait la vue de la route, il n'en est pas moins vrai qu'il n'a pas apporté toute l'attention et tout le soin commandé par les circonstances. D'abord, il n'était pas, ainsi que le veulent les articles 33 et 34

du concordat, absolument maître de sa voiture : il n'a pas pu l'arrêter immédiatement, mais seulement au bout de dix mètres, et il n'était pas en mesure de parer immédiatement à une recontra avec un obstacle imprévu. On sait que, très facilement, des personnes, surtout des enfants, suivent les chars de foin et peuvent s'effrayer à l'arrivée subite d'un véhicule à moteur qu'elles n'ont pu voir venir. Le conducteur devait, comme le père, tenir compte de cette éventualité. Un char de foin très large encombre la route et gêne la vue. On ne doit donc même pas, en croisant un véhicule de cette nature, circuler à l'allure réglementaire de 25 km., mais plus lentement encore.

Trop souvent, a dit le Tribunal, les automobilistes croient être libres de garder leur allure, parce qu'ils ont donné les signaux d'avertissement nécessaires. Ce point de vue est faux. Le fait que le signal a été donné et entendu ne garantit pas que tout danger soit exclu.

La Cour a estimé que, s'agissant d'un enfant de 5 ans, on ne pouvait tenir compte de la perte d'un soutien éventuel, et elle a accordé exclusivement une indemnité de 1000 francs à titre de réparation pour tort moral.

W. O.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

Le centenaire des « Journées de juillet »

Paris a fêté, quelques semaines après la célébration du centenaire de l'Algérie, dernier legs des Bourbons à la France, le centenaire des « Trois Glorieuses » qui marquent la chute de cette même monarchie bourbonnienne que les régiments suisses défendirent au prix de leur sang, fidèles à leur serment et à l'élevation au trône de Louis-Philippe d'Orléans.

Tout régime périclète par l'exagération de son principe. A mœurs nouvelles, gouvernement nouveau. Charles X, en se croyant encore au siècle de Louis XIV, en ne comprenant pas l'évolution des esprits, signala sa propre déchéance. Sa bonne volonté était évidente et les récents historiens de la Restauration ont mis en lumière tant ses défauts que ses bienfaits. Elle pensa les plaies de la France meurtrie par les guerres napoléoniennes et la releva de ses ruines en un temps extrêmement bref. Les Bourbons trouvèrent en Villèle et Richelieu deux des plus grands ministres de leur temps. Ils redonnèrent à leur pays la place qui lui revenait en Europe. Mais l'intransigeance de Charles X devait amener une réaction libérale qui allait provoquer sa chute et celle de sa dynastie. Qu'elle qu'ait été la part de l'élément populaire dans les journées de juillet, la révolution de 1830 a été essentiellement le fait de la bourgeoisie libérale ; son résultat fut l'instauration du roi bourgeois Louis-Philippe sur le trône qu'il aurait dû défendre.

Les Ordonnances, en effet, ne touchaient guère le peuple, puisqu'il ne possédait pas de journaux. Si la révolution fut triomphante, c'est, écrit la « Tribune de Lausanne » qu'un régime qui disparaît ne porte plus en lui le sentiment de sa nécessité et ne répond plus aux idées que le peuple se fait de lui. « Il est d'autre part, fort délicat, pour un gouvernement, de fêter une révolution ; « n'était le trône et la couronne, ajoute le même journal, c'est à Louis-Philippe que le souvenir des républicains au pouvoir devrait aller plutôt qu'aux constructeurs de barricades. Ceux-ci représentaient l'émeute et le désordre, contre quoi le gouvernement républicain se dresse afin de conserver le régime ; ses représentants ne sauraient en louer la violente origine sans légitimer du même coup les tentatives de ceux qui veulent tirer des « Trois glorieuses » toutes les conclusions. »

C'est ainsi que les socialistes ne voient qu'une étape là où le gouvernement voit un terme et prétendent manifester dans ce sens le 1er août.

Le jour même du centenaire des trois glorieuses, M. Tardieu prenait des mesures interdisant toute manifestation ou acte de violence, de même que tout cortège ou meeting. Les descendants de 1830 sont devenus des conservateurs ; c'est le sort de toutes les révolutions ; victorieuses, elles deviennent de force conservatrices de l'ordre nouveau. En face de cette évolution continuelle, l'histoire nous enseigne qu'aucun régime politique n'est parfait et immuable ; chacun correspondant à des conditions de vie déterminées ; au milieu des vicissitudes et des contingences humaines, seule la religion reste pareille à elle-même, à elle seule nous pouvons nous attacher sans crainte de désillusion, seule elle répond à notre soif de pérennité et d'infini.

M. MacDonald est content

Ce n'est pas sans appréhension que le gouvernement anglais voyait approcher l'heure des interpellations sur les événements d'Égypte et sur la propagande soviétique. On croyait même qu'il renverrait leur discussion à l'automne.

Cependant, elles viennent d'avoir lieu dans le calme le plus complet. Toute le monde paraît las et devant la perspective de prochaines élections, trouve inutile d'engager à nouveau de grands débats.

M. Churchill ayant reproché au cabinet d'avoir encouragé tantôt le gouvernement du Caire tantôt l'opposition, M. MacDonald a répondu qu'il n'avait jamais songé à se soustraire aux responsabilités et qu'il était décidé à assurer la protection des étrangers.

Quant aux relations avec la Russie, le gouvernement a nommé une commission d'enquête.

Personne ne prit la peine de relever ces réponses et le budget des affaires étrangères fut voté.

M. MacDonald doit être le plus étonné de la tournure prise par la discussion. La montagne a accouché d'une souris ; mais le grignotement de la souris est souvent plus dangereux que le mugissement du lion.

Le programme du « parti d'Etat allemand »

La création en Allemagne du nouveau parti d'Etat revêt une grande importance, vu son caractère nettement républicain et national. Composé d'hommes qui ont l'ambition de faire aboutir des réformes hardies, le nouveau groupement veut l'union du peuple allemand au-dessus des intrêts des partis ; le développement de l'économie dans le sens de l'économie privée ; la réforme électorale et administrative.

En politique étrangère, tout en préconisant la collaboration de l'Allemagne avec les autres nations dans un esprit de paix, il entend convaincre le monde que les traités de paix de Versailles et de St-Germain sont intenable, renforcer le germanisme à l'étranger, et assurer la protection des minorités allemandes.

Cette attitude à l'égard des traités de paix ne diffère pas de celle des nationalistes, et fera tomber un certain nombre d'illusions chères à M. Briand ; nous pouvons répéter ce que nous disions il y a peu : l'Allemagne unanime ne se déclarera satisfaite que le jour où le « statu quo » d'avant la guerre sera rétabli. Mais cela nous prépare des journées bien sombres.

La victoire conservatrice au Canada

Lundi ont eu lieu au Canada les élections générales qui mettaient aux prises, comme nous le disions hier, deux partis

principaux : les conservateurs et les libéraux. La politique économique était le pivot autour duquel avait lieu la lutte.

Aux élections de septembre 1925, les conservateurs tout en conservant une légère avance, ne purent, faute de majorité assurée, gouverner le pays ; aussi quelques mois plus tard, la Chambre était dissoute.

1926 amena la victoire libérale. La crise économique traversée par le Canada ne fortifia pas le gouvernement et l'on attendait avec impatience le résultat des élections de 1930.

Les libéraux, abandonnant le libre-échange, se présentaient avec un programme protectionniste modéré, tandis que les conservateurs prénaient des droits protecteurs plus élevés.

D'après les dernières dépêches, ceux-ci l'emportent et disposeront dans le nouveau Parlement d'une majorité suffisante pour gouverner.

M. Meekensie-King, chef du ministère libéral, a remis au gouverneur du Canada la démission du cabinet.

Ces résultats indiquent la volonté du Canada d'être lui-même et de se libérer de la tutelle économique des pays anglosaxons.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'homme sans passeport

En montant sur le paquebot « Paris », de la Compagnie transatlantique, l'autre jour à New-York, un musicien, M. Model Stein, s'aperçut soudain qu'il avait laissé son passeport sur son piano.

Que faire ? Stein se précipita au téléphone et pria un de ses amis d'aller en toute hâte chez lui, d'y prendre le passeport et de le porter au champ d'aviation le plus proche. Là, il le remettrait à un pilote avec mission de rattraper le « Paris » et de lui lancer le précieux document.

Ces instructions furent suivies à la lettre, et le « Paris » était encore à peu de distance de New-York lorsque Stein, qui scrutait l'horizon avec angoisse, vit effectivement un avion venant de terre qui avait l'air de chercher quelque chose. Il se mit aussitôt à faire des signaux dans le fol espoir que ceux-ci seraient aperçus par le pilote.

Mais quel fut donc ce dernier ? Après avoir décrit quelques cercles, le voilà qui reprend le chemin de New-York !

Il s'était passé simplement ceci : la mer aux abords de New-York, ne portait pas seulement le « Paris » mais une foule d'autres bateaux et notamment plusieurs grands paquebots. Incapable de reconnaître celui qu'il cherchait, le pilote, un nommé John Parr, avait préféré renoncer à sa mission.

Mais qu'on se rassure ! Le passeport, remis aux bureaux de la Compagnie transatlantique à New-York, a été trouvé en ordre. Son numéro a été câblé au Havre, avec des instructions pour l'admission du voyageur à titre exceptionnel. Le passeport lui-même suivra par la poste.

Un autocar s'écrase contre un mur

Lundi soir, à Mont-Saint-Armand, Belgique, un autocar d'un service de transport de Blankendergher, revenant d'Anvers, avec des touristes, est allé se jeter contre le mur d'une villa, à la suite d'un brusque coup de volant donné pour éviter un motocycliste. Deux des occupants, des Anglaises, ont été tuées et six autres voyageurs ont été transportés dans une clinique. Le chauffeur est sorti indemne de l'accident.

...et une auto l'imita

Une auto se rendant à Trojir à Sebeni-

co (Yougoslavie), a heurté un mur, les freins n'ayant pas fonctionné. Trois des occupants ont été tués sur le coup. Un quatrième a été grièvement blessé.

Les stupides records

Une nouvelle manie sévit chez la jeunesse américaine : c'est à qui ratera le plus longtemps perché sur un arbre. Elle a déjà coûté la vie à pas mal de jeunes garçons ; le grand danger, lorsqu'on perche, est de céder au sommeil, car alors on s'abat sur le sol et le plus souvent on se casse la tête.

La question de nourriture est plus facile à résoudre, même si la famille du candidat au record refuse de le ravitailler. Il suffit de percher dans un arbre fruitier.

Deux accidents dus à cette stupide manie sont signalés : Donald Farr, 13 ans, de Dubuque (Iowa), s'est endormi sur sa branche, est tombé et s'est fracturé le crâne ; Oscar Fox, 14 ans, de Fort Worth (Texas), s'en tire avec des côtes brisées.

Quels sont les temps des meilleurs percheurs ? Bill Nearney, à Kansas City, avait perché 214 heures, ravitaillé par sa mère. Il eût pu continuer, si sa mère ne s'était lassée la première et ne lui avait signifié que le dîner serait désormais sur la table de la salle à manger.

Comme au temps des fées...

Le « Corriere della Sera » reçoit d'Aoste la nouvelle suivante :

A Borgo San Orso, dans une maison abandonnée depuis quelque temps, ont lieu de mystérieuses réunions de spirites. On affirme que des flammes sortent des fenêtres de l'immeuble, qu'on entend des bruits mystérieux, des rires, des frotements d'habits de soie, des lamentations.

Des spirites convaincus ont voulu faire une enquête. Un professeur de musique est entré en pleine nuit dans la maison. Il laissa son violon sur une table et l'instrument se mit à jouer. Une autre personne, qui avait exprimé son scepticisme sur le spiritisme, a reçu une giflle. Une troisième personne a été soulevée de terre et jetée par une fenêtre haute d'un mètre cinquante par une force mystérieuse.

Un bureau de poste incendié

Un incendie dû vraisemblablement à un acte criminel, s'est déclaré dans la nuit du 28 au 29 juillet, au bureau de poste de Lyon-Terreaux.

Les employés de poste qui se trouvaient dans les environs se précipitèrent et purent maîtriser le feu avec des extincteurs. Pendant l'incendie, une explosion fut entendue. D'ailleurs, les bris de verrières et chutes de plafonds éloignés du foyer de l'incendie ne peuvent avoir été causés que par une violente déflagration. Les dégâts sont peu importants. On suppose que cet incendie est dû à la malveillance et l'on établit un rapprochement entre cet attentat et celui qui, le mois dernier, détruisit un magasin dans la rue de l'Hôtel-de-Ville.

NOUVELLES SUISSES

Un chemin de fer à la Bernina

Le « Nouvelliste » de mardi a annoncé qu'une demande de concession avait été déposée au Département fédéral compétent par M. Zimmermann, ingénieur, directeur du chemin de fer de la Bernina, pour la construction d'un chemin de fer à crémaillère au Piz Bernina. La commune de Pontresina a donné en principe son adhésion. La décision de la commune de Samaden n'est pas encore intervenue. La ligne commencera à la station de

Morteratsch, 1899 m. ; elle suivra le Chalchagn jusqu'à 2627 mètres, directeur au-dessus du glacier de Boval. De là sera creusé un long tunnel de 5380 m. par le Piz Boval, le Piz Mrteratsch, le Piz Prievekus, le Bianco-Grat et le Piz Bianco. Le tunnel débouchera près du sommet de la Bernina, à 4018 mètres. Le chemin de fer sera actionné à l'électricité. La ligne aura 9340 mètres, et le parcours sera effectué en 80 minutes environ.

Comme pour la Jungfrau, une auberge sera construite sur la Bernina.

Un ouvrier a la tête écrasée

Un accident s'est produit mardi vers 19 heures, à la carrière de Cortébert, Jura Bernois, où l'on exploite la pierre pour la nouvelle route Courtelary-Cortébert. Un ouvrier de l'entreprise Hirt, M. Wægeli, de Nidau, en voulant accrocher une remorque à un camion, a eu la tête prise entre les deux véhicules. La mort a été instantanée. M. Wægeli, célibataire, était employé depuis 15 ans dans l'entreprise.

Un sport qui se développe

D'après la statistique publiée par l'Office fédérale de statistique, 11,354 nouveaux permis de circulation ont été délivrés pendant le premier semestre de l'année en cours. Toujours d'après la même statistique, il aurait été délivré 1762 permis en janvier, 1524 en février, 1762 en mars, 2590 en avril, 2110 en mai et 1606 en juin. C'est Zurich qui dénote toujours le plus fort accroissement, suivi de Genève, Berne, Vaud, Bâle-Ville, Neuchâtel et Argovie. Ces sept cantons ont délivré à eux seuls, le 72,1 % au total des nouveaux permis.

Malfaiteurs arrêtés

La police de Lugano a arrêté, mardi, un nommé Flazio Fresco, âgé de 26 ans, de La Spezia, entré clandestinement en Suisse, et ne possédant aucun papier d'identité.

Il fut facile d'établir qu'on se trouvait en présence d'un individu, recherché depuis quatre ans par la police italienne et condamné, par contumace, à trente ans de réclusion, pour assassinat.

On a en outre arrêté, mais à Locarno, cette fois, un nommé Bottesina Cesare, condamné par les tribunaux italiens à deux ans et trois mois de prison, pour banqueroute frauduleuse.

Chute de moto

Un employé d'hôtel, M. Walther Beyerler, né en 1909, a fait une chute de moto près d'Echallens (Vaud). Il a été transporté à l'Hôpital cantonal avec une fracture de la clavicule.

Les morts

A Berne, vient de mourir, à l'âge de 59 ans, le baron Otto von Franz, ancien ministre d'Autriche.

Une fillette assommée dans sa poussette

Un accident mortel est arrivé hier sur la chaussée cantonale, dans le village de Cormoret (vallon de St-Imier, Jura-Bernois). Une poussette était arrêtée près du magasin du village lorsqu'un char attelé de deux chevaux et une auto arrivèrent ensemble à sa hauteur.

Les bêtes se cabrèrent et l'une frappa d'un coup de sabot la poussette dans laquelle se trouvait une fillette de dix-huit mois, confiée à la garde de son frère aîné. Le frère véhicule fut renversé et l'enfant projeté sur le trottoir. On le releva et on le conduisit chez ses parents, fermiers au village. Le médecin ne put malheureusement que constater le décès ; la fillette avait été littéralement assommée.

N'écrivez que sur un seul côté des feuillets destinés à l'impression.

Ghyselinde aux cheveux d'or

Grand roman inédit
par M^{me} B. de BRÉMOND

En vérité, Ghyselinde, je ne sais que penser, car si je crois que le deuil que vous portez, vous empêche de me répondre, votre froideur a pu me faire croire que vous étiez arrivée à m'exiler de votre vie. Tandis que j'étais accueilli avec joie par mon pays et ma maison et que la gloire des deux Kercadec, restait empreinte sur moi vivant, je n'ai recueilli après vos larmes bien naturelles que le silence d'une morne résignation. J'aurais préféré un coup d'épée à ce qui m'attendait au sortir de cette barque où les bras maternels se sont heureusement refermés sur moi. Puis après, j'ai compris... j'étais trop impatient... votre âme prise de scrupule n'a pas voulu parler... Est-ce bien cela, ma Ghyselinde aimée qui

vous a séparée de moi ? ou bien avez-vous cru que j'avais changé ?

Elle baissait de nouveau sa belle tête où du bonnet noir s'échappaient des mèches dorées ; elle croisait ses mains devenues inactives dans un geste d'abandon ; elle les laissa prendre sans résistance.

— Avons-nous le droit, dit-elle doucement, de penser à nous en face de Celui que nous avons perdu ? et qu'auriez-vous dit d'une veuve qui dès le premier instant eût répondu à votre regard d'amour ?

— Chère, ne regardez plus en arrière... la vie est devant nous ! Et si je vous dis tout, peut-être vous sentirez-vous déliée non du souvenir, mais du devoir auquel vous vous attachez.

— Que voulez-vous dire ?

— Vous n'avez jamais appartenu à Renaud et je vous rapporte de sa part le baiser que vous lui avez donné. Il a souhaité pour moi le bonheur qu'il n'avait pas eu... me croyez-vous ?

Elle rougissait et pâlisait, mais en même temps un fardeau semblait descendre de ses épaules déliées et elle respirait plus librement. Enfin, elle le regarda avec une confiance absolue et il fût jusqu'au fond de

son être loyal et ardent, et il sût que toutes les barrières étaient tombées.

Ils commencèrent alors à parler sans rien cacher, avec cet amour de franchise qui naît à certaines heures et qui se met à couler comme une belle rivière jusque là endiguée entre des bords trop étroits. C'était comme une moisson de souvenirs qui se levait nombreuse, pressée, aux épis d'or ; ils goûtaient la joie de la lier à eux deux dans la même gerbe, d'y trouver même saveur et même fruit. A mesure qu'ils retournaient dans le passé, tout ce qui leur avait paru inexplicable ou amer, s'éclaircissait et ils s'apercevaient qu'ils n'avaient jamais cessé d'être l'un à l'autre, même quand ils ne l'avaient pas voulu, mais que cette tendresse était restée très haute dans un respect mutuel.

Ghyselinde racontait ses efforts, ses lutes au Monastère dans cette atmosphère qui la glaçait sans l'apaiser ; elle disait la sollicitude du saint Prieur, combien il l'avait observée et comprise, la remettant dans le monde et en même temps dans le sacrifice d'elle-même. Elle lui dépeignait sa douleur d'avoir pu penser qu'il douterait d'elle, et en même temps son espérance

secrète, à la pensée que les événements s'étaient conjurés pour la forcer. La maladie et l'affection d'Eric, le départ de Renaud pour la croisade, l'insistance de Mme de Kercadec et la pitié que tous lui avaient inspirée. Elle savait bien qu'elle ne pouvait démentir en faisant plus que son devoir et elle se souvenait maintenant que le Prieur avait prophétisé en lui parlant d'un bonheur qu'elle posséderait un jour. Serait-ce donc celui qui se levait pour eux ?

— Oui, répondait Gérard. Certains dévouements après avoir déjà trouvé leur douceur en eux-mêmes préparent les instants de la récompense que l'on n'a pas cherchée. Vous rappelez-vous que je ne pouvais admettre comme possible votre vocation ?

— Votre mère me l'avait dit aussi dès le premier jour. Si les cloîtres sont peuplés d'êtres merveilleux nous ne pouvons tous atteindre par nos faibles forces à cette perfection surnaturelle, sans un appel de Dieu !

— L'appel : Ghyselinde, ne peut être le même pour tous ! qu'importe si nous le réalisons dans la mesure de notre nature et si même un jour il peut servir à nous

racheter, à nous sauver ! Le jour où Renaud a décidé de partir, il avait sans s'en rendre compte peut-être entendu l'appel !

— Il ne l'a suivi en effet qu'avec déchirement après m'avoir épousée !

— Vous le voyez, chère aimée, pour tous la souffrance a passé bienfaisante. Elle n'a même pas épargné l'enfant qui a été le centre de tout. Je me demande ce que l'avenir réserve à une nature comme celle d'Eric, si riche, si profonde, et trop personnelle en même temps ?

— Il a déjà beaucoup aimé, il a même abusé de cette puissance qui était en lui. Je me suis efforcée de maintenir en son cœur le culte de son père, que va-t-il penser de le sentir remplacé ?

(A suivre).



LE MALENCONTREUX TARIF DOUANIER

La paralysie infantile s'étend en Alsace

Le désespoir d'un bijoutier volé

NOUVELLES LOCALES

Dramatique traversée

Le « Nouvelliste » a relaté mardi la triste aventure d'une caravane d'Italiens au col de St-Théodule.

Ce passage a eu lieu dans des circonstances tragiques. Les émigrants venaient de Varese, ville qu'ils avaient quitté lundi dernier. Mme Maria Giovannini, âgée de 37 ans, et ses deux enfants, faisant partie du groupe. Elle avait l'intention de rejoindre son mari, actuellement réfugié en France.

Sur le glacier du St-Théodule, Mme Giovannini ne put plus avancer, épuisée par la fatigue. Elle fit une glissade de cinquante mètres sur le glacier et fut grièvement blessée.

Les autres émigrants l'abandonnèrent avec ses deux enfants, de peur d'être surpris par les garde-frontières italiens. La nouvelle fut portée à Zermatt d'où une colonne de secours partit pour ramener la blessée qui, entre temps, avait été transportée à la cabane de Gandegg par des touristes. De Zermatt, la blessée a été transportée à l'Hôpital de Brigue.

Une seconde femme perdit également ses forces en traversant le glacier. Son mari voulut aller chercher du secours, mais il n'est pas arrivé à Zermatt et n'a pas rejoint le groupe d'émigrants. Toute la région a été battue, mais on n'a trouvé aucune trace de lui. On craint qu'il ne soit tombé dans une crevasse du glacier. Le reste de la caravane est reparti de Zermatt à destination de la France.

Nosabricots en Suisse allemande

Dans la nuit de mardi à mercredi sont arrivés en gare de Lausanne deux trains complets d'abricots du Valais. La plupart des wagons étaient destinés aux villes de la Suisse allemande. Ces transports ont voyagé par les trains de nuit.

Curieux match de vitesse

La gendarmerie de Villeneuve, aidée par celle de Saint-Gingolph (Valais), a arrêté, hier mardi, au port de cette dernière localité, l'auteur d'un vol de canot-automobile, commis au préjudice d'un loueur de bateaux de Nyon, dans la nuit du 28 au 29 courant.

La gendarmerie de Villeneuve, avisée par celle de Vevey, se mit en observation et, au moyen de jumelles, reconnut le canot qui se dirigeait vers St-Gingolph. Les gendarmes suivirent la rive à bicyclette et réussirent à cueillir l'auteur du vol à son arrivée à destination. Cet individu a été écroué.

La route de Fionnay

La route de Fionnay est pour ainsi dire terminée. On compte que le service des autocars postaux pourra commencer le 1er août.

Les vétérans des Etudiants-Suisses

Parmi les quinze vétérans qui, à la fête centrale de Sierre fêteront le 50^{me} anniversaire de leur entrée dans la Société des Etudiants-Suisses, se trouvent 4 Valaisans. Ce sont : MM. les révs. chanoines Bridy et Henri de Stockalper, le rév. Père Maurus Gactinetta, de Loèche, et M. Maurice Germanier, de Granges.

La saison à Loèche-les-Bains

Les hôtels des Bains de Loèche, plus heureux que beaucoup d'autres, hébergent en ce moment, environ 400 baigneurs. L'hôtel Bellevue et celui de la Maison Blanche ont été réparés, et l'eau sulfureuse de la station se vend en bouteilles, comme celle d'Evian ou de Vichy.

Les chalets particuliers, que les étrangers affectionnent de plus en plus, pour y passer la saison, sont aussi fort nombreux, et fort bien fréquentés.

Fête sur l'Alpe

On nous écrit :

Les amis de l'Alpe apprendront avec plaisir que la société de chant de Vollèges organise pour le 10 août une fête au col du Lein. C'est pourquoi ils viendront nombreux de la plaine du Rhône aussi bien que du val d'Entremont fraterniser dans ce site merveilleux. Et leur journée ne sera pas perdue, car la montagne a des charmes qui font oublier les fatigues de la semaine.

Tous seront les bienvenus là-haut ; on compte surtout sur les sociétés amies, leur

présence sera une marque de sympathie pour la chorale organisatrice.

L'office divin célébré à 10 heures sur la faite même du col permettra à chacun de remplir ses devoirs religieux.

Outre le spectacle d'une nature grandiose, les participants trouveront au Lein les distractions les plus variées, les plaisirs les plus purs. Il est surtout recommandé de ne pas se munir de provisions de bouche inutiles ; le comité des vivres y a songé et la cantine sera abondamment fournie. Ainsi sans effort, presque sans fatigue on pourra pique-niquer en famille, en société, à l'ombre des mélèzes à l'odeur pénétrante.

C'est pourquoi, tous ceux qui le peuvent se donneront rendez-vous au Lein. Les jeunes y grimperont par les sentiers venant de Saxon, Charrat, Martigny ; quant aux personnes qui n'ont plus le pied léger, elles apprendront avec plaisir qu'un service de camionnage sera organisé de Sembrancher au Levron. De là en ¼ d'heure on atteint l'emplacement de fête.

C'est assez dire que la manifestation offerte par la société de chant de Vollèges est à la portée de chacun ; aussi tous ceux qui ne sont pas retenus ailleurs par leurs occupations voudront passer dans ce site idyllique une agréable journée.

En cas de mauvais temps la fête sera renvoyée au 15 août.

Chaussures militaires

Il est porté à la connaissance des intéressés, que l'Arsenal de Sion délivre dès ce jour, des souliers de montagne, à prix réduit, (fr. 28.—) aux militaires astreints au Cours de répétition, et qui ont accompli au moins 85 jours de service, depuis qu'ils ont touché la première paire gratuitement. Il en est de même pour les souliers de marche, (fr. 22.—) aux militaires non incorporés aux troupes de montagne.

On n'a droit qu'une seule fois, aux souliers à prix réduit.

Au prix du tarif, (fr. 48.— et 38.—) les souliers peuvent être remis sans condition, à tous les militaires.

Il ne sera pas remis de souliers lors de l'entrée en service du Régiment. En conséquence, les intéressés doivent prendre leurs dispositions avant l'entrée en service.

La remise se fait : par la poste contre remboursement, ou directement à l'Arsenal. Le livret de service est nécessaire pour chaque livraison. Indiquer bien clairement la pointure.

Le Chef du Département militaire :
O. Walpen.

M. Henry Bordeaux à Morgins

M. Henry Bordeaux, de l'Académie française, séjourne en ce moment au Grand Hôtel, à Morgins, où il était déjà descendu auparavant.

LAVEY. — Un poste d'instituteur est au concours à Lavey. Inscriptions au Département de l'Instruction publique, 1er service, jusqu'au 4 août à 17 heures.

SION. — Dimanche soir, une jeune fille qui circulait à bicyclette sur la route de Châteauneuf fut arrêtée par un individu qui chercha à l'attirer à l'écart. Les cris poussés par la jeune fille mirent en fuite le malfaiteur.

SION. — Ecole de recrues. — Mardi, est arrivé à Sion, l'école de recrues d'infanterie de montagne, au nombre de 330. La vaillante troupe qui est en grande course depuis une quinzaine de jours, est partie de Gsteig mardi matin à 4 h., et passa le Sanetsch par une pluie battante, pour entrer en ville le soir entre 3 et 6 heures.

La fatigue et la pluie n'eurent pas raison de leur bonne humeur et c'est au son de l'hymne suisse qu'ils prirent possession de la caserne.

Le soir, une réception, à laquelle assistait le commandant du régiment de Kalbermatten eut lieu au cernotzet municipal, et mercredi, la troupe prenait le train pour St-Maurice. Elle sera licenciée samedi.

SION. — Fête du 1er août. — La Municipalité de Sion adresse à la population sédunoise la proclamation suivante :

Toute la Suisse s'apprête à fêter dignement le 1er août. Sion ne saurait rester en arrière. Son passé, son rang de capitale, lui font un devoir de fêter avec toujours plus d'éclat notre fête Nationale.

Par suite de circonstances un peu spéciales, le public séduinois a pris une part trop peu active aux manifestations de ces dernières années. Les représentants des Sociétés locales qui en assumant annuelle-

ment l'organisation espèrent qu'il n'en sera pas de même cette année. Ils prient instamment la population de leur prêter son précieux concours dans la mesure du possible.

Que chacun fasse un effort, que chacun aille d'une petite décoration, de quelques feux de bengale et surtout que tout le monde participe au cortège. Nous aurons alors une manifestation réussie, digne du grand fait historique qu'elle nous rappelle, une manifestation qui fera honneur à la Ville et plaisir à la population.

Cortège

20 h. 30. Réunion des sociétés au sommet du Grand Pont.

20 h. 45. Départ du cortège : Grand Pont, Rue du Rhône, Place du Midi, Rue des Remparts, Rue de Lausanne, Rue de Conthey-Planta.

Illuminations sur le parcours du cortège. **Ordre du cortège :** Boys-Scouts, Pédale Sédunoise, Harmonie Municipale (avec drapeau), Drapeaux fédéral et cantonal, Drapeaux des autres Sociétés en groupe, Autorités, Gymnastes, Chorale Sédunoise, Männerchor-Harmonie, Société des Arts et Métiers, Gyms d'hommes, Club Alpin, Autres Sociétés, Enfants des écoles, Population.

Sur la Place de la Planta : Productions de l'Harmonie Municipale, de la Chorale Sédunoise et du Männerchor et de la Sté de Gymnastique. Discours.

ST-GINGOLPH. — Concours de tir. — On nous écrit : L'« Echo du Grammont », Société de tir à St-Gingolph, à l'occasion des tirs militaires, organise un tir à prix sur cible à 100 points. Ce concours continuera dimanche 3 août de 7 h. à 10 heures, et de 13 h. 30 à 20 h. Le total des trois meilleures passe de 3 coups forme le résultat du tireur, et les couronnes et les prix seront distribués le dimanche soir.

Nous invitons donc tous les amateurs de ce noble et attirant sport à venir démontrer leur adresse. Ce leur sera en même temps une charmante promenade dans ce coquet village de St-Gingolph, qui ne manque pas de pittoresque le dimanche.

Le Comité.

ST-MAURICE. — Fermeture des magasins. — Le Conseil communal sur la requête des négociants, a arrêté comme suit l'heure de fermeture des magasins :

Du lundi au vendredi : 20 h.
Les samedis et veilles de fêtes : 21 h.
Les dimanches et jours de fêtes les magasins resteront fermés toute la journée. Les boulangers-pâtisseries pourront ouvrir le dimanche et jours de fête à condition de ne vendre que des articles propres à leur métier.

La vente des journaux pourra se faire jusqu'à midi les dimanches et jours de fêtes.

Les salons de coiffure fermeront les lundi et mardi à 20 h. ; mercredi et jeudi à 21 h. ; vendredi et samedi à 22 h.

Les dimanches et jours de fêtes les salons de coiffures seront fermés toute la journée. Ces dispositions entreront en vigueur dès le lundi 4 août prochain.

ST-MAURICE. — Les membres de la Société de secours mutuels de St-Maurice sont invités à prendre part au cortège officiel du 1er août.

Rendez-vous Place de la Gare : 20 h. 15.
Le Comité.

AVIS. — Nos lecteurs trouveront en quatrième page, un article avec illustrations, montrant le cadeau offert à SS. Pie XI par la grande maison Automobiles Citroën.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE

On trouvera dans la PATRIE SUISSE du 23 juillet de nombreuses actualités : représentations du Wilhelm Tell, de Schiller, à Altdorf ; obsèques militaires du lieutenant aviateur Borloz ; bénédiction de la cabane Wildhorn ; fête de la Société de sauvetage du lac Léman, etc. Une chronique scientifique ; de fort belles vues du village valaisan de Lens ; un conte ; une page humoristique sur la Plage, complètent ce numéro.

ANNONCES sous INITIALES ou CHIFFRES Ces initiales ou chiffres doivent être mentionnés SUR LES ENVELOPPES renfermant les réponses. La correspondance est transmise sans être ouverte à l'annonceur.

Notre Service télégraphique et téléphonique

La paralysie infantile s'étend

STRASBOURG, 30 juillet. — L'épidémie de paralysie infantile se propage toujours lentement. Neuf nouveaux cas ont été enregistrés pendant la seule journée de hier, dont quatre à Strasbourg. On signale, d'autre part, que des adultes semblent atteints de la maladie. Un garçon de 17 ans, de Schilpighim est alité et un soldat de l'école militaire est mort des suites de cette maladie. Aucun autre cas n'est signalé à la caserne. 70 communes, sur 571 que compte le département du Bas-Rhin, sont atteintes. Il y a au total 230 cas.

KEIL, 30 juillet. (Wolf.) — Plusieurs cas de paralysie infantile sont aussi maintenant signalés dans l'arrondissement de Keil. Les vacances scolaires seront prolongées. Un décès a été signalé à Greffern.

Inondations dévastatrices

KARACHI, 30 juillet. (Havas.) — Plus de 100 villages ont été submergés par les inondations. 30.000 personnes ont été évacuées à Sokur. Des milliers de personnes sont sans abri. D'énormes dégâts ont été causés. Les pertes au total sont considérables. De nombreuses maisons ont été pillées. A Selikarpur, une bagarre éclata, au cours de laquelle plusieurs personnes furent blessées, dont deux grièvement.

Tombé dans des gorges

TAVEL (Fribourg), 30 juillet. (Ag.) — Le fils de M. Joseph Rémy, agriculteur à Muhlens (commune de St-Sylvestre), est tombé dans les gorges de Plasselb, en traversant un chemin de la Gérino. Lorsqu'on le retrouva il avait cessé de vivre.

Une évasion malencontreuse

BALE, 30 juillet. (Ag.) — Le 13 juillet la police a arrêté un individu de 31 ans accusé de vol d'une automobile et poursuivi pour le même motif également à Bern. Mardi cet individu a réussi à sauter dans la cour du Lohnhof depuis la salle où on l'interrogeait. Il est resté inanimé sur place et a été grièvement blessé.

Fête de gymnastique

GRANGE, 30 juillet. (Ag.) — La 17^{me} fête cantonale soleuroise de gymnastique, qui aura lieu les 2 et 3 août à Grange, commencera samedi matin à 8 heures par les concours des sections et individuelles qui se poursuivront jusqu'à dimanche soir. A ce moment-là auront lieu les exercices généraux auxquels 2000 gymnastes prendront part. Dimanche aura également lieu la réception de la bannière cantonale, puis à une heure de l'après-midi se déroulera un imposant cortège.

Mort d'un chef socialiste

MILAN, 30 juillet. (Ag.) — L'ancien député socialiste Mario Torampolini est mort mercredi matin à Milan à l'âge de 70 ans. Il fut au parlement pendant huit législatures. Il était l'une des personnalités les plus remarquables du parti socialiste italien. C'est lui qui fonda et dirigea le journal « Giustizia ».

Les enfants du désastre

ROME, 30 juillet. (Stefani.) — Des enfants venant des régions dévastées sont arrivés à Rome mercredi matin. Ils ont été conduits à l'école de Donato. Ils seront envoyés dans des colonies de vacances sous peu.

Un avien dans une rue

ROCHFORD, 30 juillet. (Havas.) — Une escadrille de chasse survolait Tonay-Charente quand le sergent-pilote Foucad dont la famille habite cette localité s'est détaché du groupe et vint évoluer au-dessus de la ville. Soudain l'appareil tomba dans une rue. Le pilote a été retiré des décombres dans un état presque désespéré.

Le désespoir d'un bijoutier

LUGANO, 30 juillet. (Ag.) — Le bijoutier Arrigo Valsagiaco, dont le magasin avait été trois fois cambriolé, notamment lundi dernier, par des inconnus qui s'emparèrent alors de bijoux valant 15 mille francs, s'est suicidé mercredi matin. Valsagiaco était âgé de 37 ans et père de deux fillettes.

Le nouveau tarif douanier américain

NEW-YORK, 30 juillet. (Havas.) — Le sénateur royal S. Copelan a tracé un sombre tableau des effets du récent tarif douanier, faisant notamment ressortir la signification de l'état d'abandon des quais et des rades de New-York, abandon qu'il considère comme une preuve de l'influence désastreuse des tarifs sur le commerce.

A titre d'autre illustration du tort occasionné au commerce américain, il a fait remarquer que New-York seul a perdu, en un mois, plus de quarante millions de dollars d'importation et cent cinquante millions de dollars d'exportation pour les quatre premiers mois de l'année 1930. Il a conclu en critiquant sévèrement le président pour avoir sanctionné ce tarif destiné, selon lui, à aggraver l'insuffisance des transactions et à prolonger ce qu'il appelle la « Hoover Panic ».

Des attentats

SOLINGEN, 30 juillet. (Wolf.) — La nuit dernière un inconnu que l'on suppose être un ouvrier gréviste de la maison Klott à Solingen-Wald, a voulu commettre un attentat contre cette entreprise. A cet effet, il relia un fil à la conduite à haute tension afin de faire sauter un chargement de dynamite, mais l'explosion eut lieu trop tôt et c'est l'inconnu qui fut tué. L'édifice n'a pas été endommagé.

FRANCFORT, 30 juillet. (Wolf.) — M. Surek, directeur de l'assistance publique du district a été attaqué et blessé mortellement par une balle de revolver dans la région du cœur. Il était allé chercher de 8 à 10.000 marks, représentant des bons pour les pavés du district. L'argent a été volé et l'on n'a aucune trace de l'agresseur.

Les socialistes ont des alliés

BERLIN, 30 juillet. (Wolf.) — Le comité du parti démocratique allemand a tenu mercredi une séance à laquelle assistaient 400 membres environ. Le chef du parti M. Koch (Weser) a fait un rapport sur la fondation du nouveau parti d'Etat allemand et a déclaré notamment que le nouveau parti ne formera pas un bloc contre le socialisme mais coopérera avec lui. En outre il coopérera à la formation d'une politique progressive.

Nos hôtes

INTERLAKEN, 30 juillet. (Ag.) — Le prince des Asturies et sa suite sont partis mercredi pour Lucerne, après un séjour de cinq jours à Interlaken.

La guerre chimique

LA HAYE, 30 juillet. (Havas.) — La première Chambre a adopté par 39 voix contre 3 le projet de loi portant approbation du protocole du 17 juin 1925 concernant la guerre chimique.

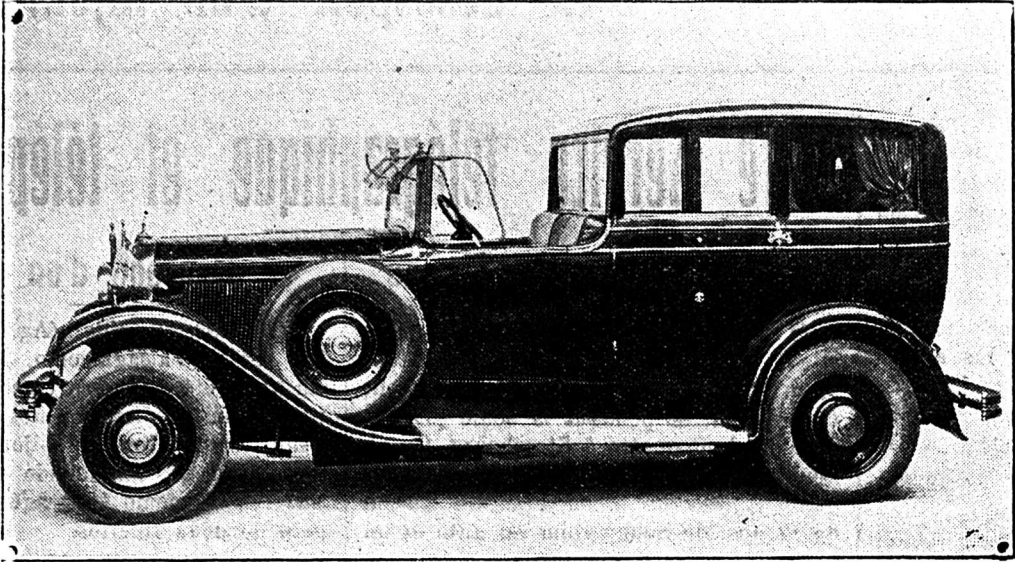
Le 63^{me}

LUBECK, 30 juillet. (Wolf.) — Un nouveau bébé vient de mourir des suites du faux traitement anti-tuberculeux, ce qui porte à 63 le nombre des décès. 37 bébés sont encore malades.

La lutte anti-communiste

HELSINGFORS, 30 juillet. (Ag.) — Le comité du mouvement Lappo qui comprend MM. V. Kossola, V. Hertua et Ivar Koivista, a été confirmé dans ses fonctions. Plusieurs commissions pour la préparation de la campagne électorale ont été constituées. Dans son appel le comité invite tous les partis bourgeois à former un bloc contre les éléments de gauche.

Un cadeau à S. S. Pie XI



Les photographies que nous publions reproduisent les divers aspects de la voiture que la Direction de la Société Ital. Aut. Citroën de Milan et ses ouvriers viennent d'offrir à Sa Sainteté Pie XI.

Le Saint Père est, comme on le sait, originaire de Milan ; il y est très aimé et l'attitude des ouvriers milanais en la circonstance est significative : ils ont unanimement refusé que les nombreuses heures de travail nécessaires à la fabrication et à la mise au point de la voiture pontificale leur soient payées.

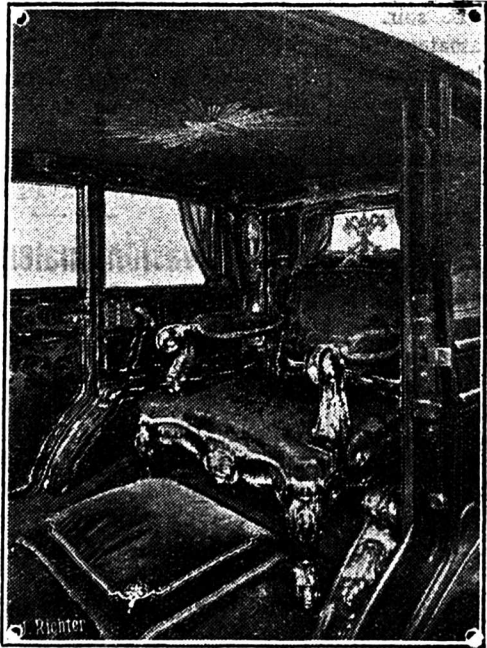
Cette nouvelle voiture du Souverain Pontife est particulièrement remarquable. Carrossée sur châssis spécial 6 cylindres, cette voiture est de pur style XVIII^e vénitien et ne comporte que les deux couleurs héraldiques de Sa Sainteté, amarante et or. Toutes les pièces habituellement nickelées, des pare-chocs aux bouchons des roues et aux poignées des portières, sont en vermeil. Les poignées représentent les armes pontificales ; celles-ci sont reproduites également sur les panneaux des portes et en dépoli sur la glace Custode.

L'intérieur de la voiture est d'un luxe extrême ; elle est entièrement tapissée de brocart amarante et or et répond à toutes les exigences du cérémonial pontifical.

C'est ainsi que les deux sièges du fond destinés à recevoir le Pape en compagnie d'un souverain peuvent être facilement remplacés par un magnifique fauteuil. Ce véritable trône en bois sculpté, amarante et or, est tapissé de velours comme l'exige la tradition. Grâce à un dispositif spécial, les deux sièges avant peuvent faire face au Souverain Pontife ou à la route suivant les exigences de l'étiquette. Au centre du plafond se trouve brodée en argent et or la colombe symbolique du Saint-Esprit.

Une cantine spéciale dissimulée par les panneaux incrustés contient l'écrivain et une série de nécessaires en or et argent, ivoire et cristal de Bohême. En face du siège papal, une minuscule bibliothèque contient des bréviaires et une pendule en or.

En s'abaissant, les panneaux de la cantine forment tablette. Ils portent l'image incrustée en bois précieux de Saint-Christophe, protecteur des automobilistes.



EGLISANA

LA BOISSON
DÉSALTÉRANTE
ET HYGIÉNIQUE
VOUS MAINTIENT
FRAIS ET DISPOS

Dépôt : Ed. Masserey
Sierre - Téléphone 33

On demande
tailleurs de pierre
aux Carrières de Massongex.

Les MEILLEURS COUTEAUX sont marqués
En vente partout
Représentant général :
René Boch St-Gingolph

IMPRIMERIE RHODANIQUE
Tél. 8 ST-MAURICE Tél. 8

Impressions en tous genres pour la Banque, l'Industrie et le Commerce. - En-têtes de lettres, mémos, factures. Brochures - Règlements et Statuts. - Cartes des vins et Menus pour restaurants et hôtels. - Illustrations. - Journaux. - Publications scientifiques. - Prospectus simples et dépliés - Faire part de fiançailles, mariage et deuil. - Cartes de visite. Programmes et Affiches. - Timbres caoutchouc en tous genres fournis rapidement aux meilleures conditions.

NOUVELLISTE VALAISAN
LE PLUS RÉPANDU DU CANTON
LA PUBLICITÉ AU GRAND SUCCÈS

Demandez nos
chapeaux
de feutre pour hommes.
Tous les prix : fr. 4.80, 5.—, 5.50, 5.80, 6.50 et 7.80.
Envoi contre rembours
E. Géroutet & Fils Sion

VINS A. ROSSA MARTIGNY
Importation directe
La production de la dernière récolte a été en général abondante et de bonne qualité. Les prix ont sensiblement diminué.
J'offre assortiment de vins rouges et blancs aux meilleures conditions :
ROUGE **BLANC**
Alicante Italie
Montagne Panadès
Castellino Fendant
Piémont
Barbera
Chianti
St-Georges
Tous mes vins sont garantis au contrôle de l'analyse cantonale.
MAISON DE CONFIANCE A. ROSSA.

Myrtilles Tessinoises
toujours fraîches : 1 caisse de 5 kg. fr. 4.30 ; 2 caissettes de 5 kg. fr. 7.80, port dû, contre remboursement.
A. FRANCESCELLA, Minusio-Locarno.

Horloger-rhailleur
20 ans de pratique, cherche rhaillements de montres et pendules, tous genres. Se recommande auprès des particuliers et magasins d'horlogerie. Travail de confiance. Références à disposition.
S'adr. à Arnold Roschy, rhailleur, rue Agassiz 13, La Chaux-de-Fonds.

Demandez notre
complet
en gabardine, pour hommes, 6 teintes différentes, à 75 fr.
Envoi contre rembours
E. Géroutet & Fils Sion

Petit fromage de montagne
Tout gras, pain 4-12 kg. à fr. 2.60, 1/4 gras, vieux 5-10 kg. à fr. 1.60, maigre, très bon 5-10 kg. à fr. 1.20.
J. Scheibert-Cahenzli fromage, Kaltbrunn.

Bonne récompense
à la personne qui pourrait donner des renseignements sur Mme Marie-Victorine Bochud, née Hubert, partie le 4 octobre 1929. Depuis cette date, elle n'a plus donné de ses nouvelles.
Ecr. famille Bochud, Bex.

Motosacoche
500 cm³, 2 cyl. éclairage Bosch-Sturmey, belle occasion.
M. R. Girardet, villa Le Mounet, aven. Maria Belgia, Lausanne.

Viande séchée
extra. Fr. 3.— le kg. Viande fumée à cuire grasse, fr. 1.70 le kg. 1/2 port payé.
Boucherie Cheval., Martigny

A vendre une jolie
mule
du printemps, très docile, issue d'une jument primée, couleur brune.
S'adr. à Eugène Clément, Chessel près Vouvry.

Léon Delaloye
médecin dentiste
Martigny
absent
du 1er au 18 août

Fiancés
venez voir mes
Modèles riches
Salles à manger
en noyer véritable
580.- et 680.-
750.- 950.-

Chambres à coucher
580.- 790.-
850.- 950.-
1100.- 1200.-

Salons
650.-, 750.-, 950.-
Divans
moquette laine
150.-, 175.-, 200.-

Ces prix sont d'un bon marché exceptionnel
Meubles garantis 20 ans
Facilités de paiement
Choix de 50 MOBILIERS
Livraison franco par auto-camion

J. HEIDER
Fabrique de meubles
Escaliers du Grand-Chêne 1
Station funiculaire Gare du Flon
LAUSANNE
Maison fondée en 1860

Lait Guigoz
pour estomacs délicats

LAIT GUIGOZ S.A. VUADENS (GRUYÈRE)

Vous trouverez toujours à la
Rôtisserie
Machoud Frères
Martigny-Ville
des cafés fraîchement torréfiés
Demandez partout la marque „WILLIAM'S“
Cafés avec Primes

Gros et mi-gros

Mulets et chevaux pour abattre
sont payés un bon prix par la
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, LAUSANNE H. Verrey
A vendre
4 ânes
bien en forme.
S'adresser à Joris Ephise, Cantine de Proz, Bourg-St-Pierre.

Au berceau du Rhône
Contes et Légendes
par M. le chanoine Jules Gross
Le noyer du menteur
(Suite)
Et soudain, au milieu de la tempête, Honoré se sentit saisi par une main géante qui le hissa sur un des noyers centenaires. La main invisible, la main géante, la poigne de fer le fixa au milieu de quatre grosses branches. Il se trouva là, incapable de faire un mouvement.
Le tapage de l'ouragan avait cessé à l'instant même où Honoré s'était senti saisi par la main puissante, transporté et lié sur le noyer. Ses camarades ne s'étaient pas même aperçus de sa disparition.
Loïs parla le premier :
— Hein ! ce grand vent, qu'est-ce que ça pouvait être ?
Tout à coup, Pancrace fit :
— Et Honoré, où peut-il être ?
Borgeaud et Delacoste, éditeurs, Lausanne.

— Tiens, dit Loïs, il a eu peur ; où se cache-t-il ? Honoré, Honoré, cria-t-il, où donc es-tu, capon.
Ils entendirent alors la voix d'Honoré qui disait :
— Ici, sur le noyer.
Tous éclatèrent de dire, et Pancrace :
— Capon, capon, descends.
— Je ne puis pas.
— Comment... tu ne peux pas ?
— Non, reprit Honoré ; celui qui m'a hissé sur le noyer m'a aussi lié solidement.
— Diable ! dit Loïs. Je vais monter et couper la corde.
— Il n'y a pas de corde, mais je suis lié quand même.
Loïs monta, et arrivé près d'Honoré, il battit le briquet pour voir s'il n'y avait pas de corde. Il vit Honoré qui tremblait de tous ses membres ; il était livide. Loïs essaya de détacher Honoré, mais il dut constater qu'il était bel et bien fixé par des liens invisibles. Les quatre autres montèrent à leur tour et ils durent constater le fait : impossible de détacher le pauvre garçon. Tous les cinq jeunes gens unirent leurs forces ; leurs veines se gonflaient dans l'effort, leurs muscles se durcissaient,

leur poitrine haletait... ils ne réussirent pas à briser les chaînes invisibles du captif.
— Vous me faites mal, dit Honoré en pleurant et c'est inutile...
Je comprends maintenant... écoutez, mes amis, écoutez bien : c'est une punition du bon Dieu, parce que j'ai menti à ma mère.
Les compagnons d'Honoré se turent un instant ; Loïs dit enfin :
— Que faut-il faire ?
— Voici ce que je veux : allez chercher messire curé de Trois-Torrents.
— A cette heure, fit Pancrace, es-tu fou ?
— Oui, tout de suite, mes amis, vite camarades ; montrez-moi ainsi que vous êtes mes amis.
Après avoir longuement discuté et tenté une fois encore de délivrer le prisonnier (sans plus de succès, vous le devinez), les cinq jeunes gens se décidèrent à remonter à Trois-Torrents, mais adieu cette fois les chansons et les plaisanteries.
— Ah ! si nous avions écouté Guillaumaine, elle qui est aussi sage que belle, si nous l'avions écoutée, dit Loïs.
Et tous de répéter avec conviction :
— Si nous avions écouté Guillaumaine !

Dame Aurore détachait son collier d'étoiles. L'air était vif. Un coq d'une voix rauque claironna son coquerico ; un vieux coq, on le devinait, le Mathusalem des coqs du village, un vaillant qui avait éventé toutes les ruses de Maître Renard. Trop coriace maintenant pour la poêle à frire, déplumé, dédaigné, hué sans doute par les jeunes coqs, il voulait du moins être le premier à faire lever le soleil, et il faisait vibrer avec furie ses cocasses coquericos. Et les voix claires de ses petits-fils répondirent à sa voix cassée.
Loïs frappa enfin à la porte du presbytère. Les jeunes gens fort penauds, on le comprend, attendaient. Messire curé ouvrit une fenêtre :
— Y a-t-il un malade qui demande les derniers sacrements, dit-il ?
— Non, messire curé, bégaya Loïs, mais un jeune homme, un de nos amis réclame le secours de votre ministère ; il en a grand besoin. Venez vite. Prenez de l'eau bénite et votre rituel pour chasser les esprits malins.
— Quelques minutes de patience, mes amis.
Le curé sortit enfin du presbytère :

— Qu'y a-t-il à faire ?
— Nous vous expliquerons l'aventure tout en cheminant. Descendons dans la direction de Monthey, curé.
Avant d'arriver près du noyer sur lequel Honoré était juché, ils entendirent sa voix ; le pauvre garçon priait à haute voix. Dès qu'il aperçut le prêtre, il cria :
— Venez, Messire curé, délivrez-moi ; j'ai menti à ma bonne mère. Pauvre chère maman, combien elle doit être inquiète ! Récitez vos exorcismes, messire curé.
Celui-ci commença à lire les oraisons latines, et, au moment où le vieux clocher de Trois-Torrents lançait aux quatre vents la grande nouvelle : le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous, Honoré, joyeux, cria :
— Je suis délié, je suis délivré et il descendit du noyer, il s'enfuit de l'arbre centenaire qu'on nomme toujours : **le noyer du menteur.**
Jules Gross.
P. HUGON - La „Winterthur“
Martigny-Croix - Toutes assurances